



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1981-1982

23 MARS 1982

PROJET DE DECRET

RELATIF AUX COMMUNICATIONS
DES EXECUTIFS A LA RTBF (1)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. WAUTHY ET CONSORTS

(1) Voir Doc. Conseil 21 (1981-1982) - Nos 1 à 3.

ARTICLE 1^{er}

Dans le texte proposé, remplacer « à concurrence de trois heures par mois » par « à concurrence de deux heures par mois ».

Justification

L'abus de l'usage des antennes pour des communications des Exécutifs régionaux et communautaire doit être évité à tout prix.

E. WAUTHY.
M. LESTIENNE.
J.-P. GRAFE.